

La loi Florange au service de l'État

Un nouveau dispositif accorde un droit de vote double aux actionnaires de long terme.

Par lui et pour lui. L'État s'est confectionné un texte sur mesure avec la **loi Florange**. Élaborée après la fermeture de l'usine lorraine d'ArcelorMittal fin 2013, celle-ci a pour objectif de protéger les entreprises des OPA hostiles. Un article prévoit que tout actionnaire présent depuis deux ans dans une société bénéficie de droits de vote double lors des assemblées générales, afin de favoriser les actionnaires de "long terme" au détriment des spéculateurs, ainsi que l'État lui-même dans les entreprises où il détient des participations minoritaires comme Renault, Air France-KLM ou Orange.

Grâce à la loi Florange, l'État peut accroître son influence dans une entreprise : chez Renault, il contrôlera environ 35% des voix avec 19,74% du capital. Il peut aussi dévoyer l'esprit de la loi, maintenir son pouvoir tout en vendant des actions. Par exemple chez **GDF Suez** dont il détient 33,3%, le seuil minimum pour bloquer tout rachat, l'État pourra, grâce à la loi Florange, conserver ce niveau d'influence avec seulement 20 % du capital. Et céder ainsi 13 % du gazier et en retirer près de 6 milliards d'euros!

Les actionnaires anglo-saxons, attachés à la "démocratie actionnariale" d'une voix pour une action, dénoncent cette dérive protectionniste de l'État. Et surtout les effets pervers de la loi Florange en général. "Elle favorise les prises de contrôle rampantes sans payer le prix réel de l'entreprise", s'insurge Denis Branche, gérant de l'association d'actionnaires PhiTrust. Le leader de la fronde contre la loi pointe ainsi du doigt la montée en puissance de Vincent Bolloré chez Vivendi. Avec 15% du capital et aucun actionnaire de poids en face, il s'assurera, si les droits de vote double sont acceptés, la minorité de blocage du groupe, comme l'État chez Renault. Chez Eiffage, ce sont les 65.000 salariés qui se félicitent du dispositif : actionnaires à 33% du géant du BTP, ils renforceront leur assise.

[Plus d'actu finance/économie avec Boursier.com](#)